



Communiqué de presse du 19 avril

Face aux provocations du gouvernement, le 93 prend ses responsabilités : Pas de rentrée le 22 avril !

L'intersyndicale 93 a été reçue avec les organisations nationales, lundi 15 avril, par la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Nicole Belloubet. Après 2 mois de mobilisation et 5 audiences, un zéro pointé en guise de moyens : il n'y aura pas de rentrée le 22 avril en Seine-Saint-Denis !

Une mobilisation massive et populaire !

Depuis bientôt deux mois, à l'appel de l'intersyndicale FSU, CGT Éduc'action, Sud éducation et CNT éducation, une mobilisation aussi puissante qu'historique rassemble élèves, parents, personnels et élu·es de la Seine-Saint-Denis pour exiger un plan d'urgence pour l'école publique, contre le « choc des savoirs ». Depuis le 26 février 2024, dans le département le plus jeune mais aussi le plus pauvre de l'Hexagone, la communauté éducative se mobilise par milliers pour demander l'égalité réelle des droits pour tou·tes les élèves. Ainsi, 70 à 80 % des professionnel·les de l'éducation du 93 ont participé aux journées de grève.

Du côté du gouvernement : pas de chiffrage arrêté, pas d'annonces concrètes, beaucoup d'éléments de langage.

Alors que l'audience à Matignon, mercredi 10 avril, laissait présager des annonces concrètes en réponse aux revendications de la communauté éducative de la Seine-Saint-Denis, la ministre n'a pris aucun engagement en termes de moyens. Ses seules pistes de réflexion concernent les collèges, oubliant ainsi les écoles et les lycées. Quant aux 5 200 postes que la communauté éducative exige, Grenelle n'en aurait « pas les moyens », et le ministère aurait besoin d'un mois supplémentaire pour affiner ces annonces qui s'avèrent d'ores et déjà insuffisantes.

Le gouvernement continue d'aligner des éléments de langage sur son action dans le département depuis 2017, alors même que le plan « L'État plus fort en Seine-Saint-Denis » s'est avéré très insuffisant et que d'autres mesures présentées comme spécifiques au département s'inscrivent en réalité dans des dispositifs qui s'appliquent à l'ensemble du territoire national. Il n'y a aucun investissement supplémentaire du fait de la spécificité départementale. Ainsi, le poids de l'éducation prioritaire dans le département (60 % des écoles et des établissements) donne l'impression d'un « surinvestissement » alors qu'il ne relève que de la norme.

3,5 milliards d'euros pour les JO en Seine- Saint-Denis mais pas de plan d'urgence pour l'école publique ?

Le ministère fait le choix irresponsable de ne pas répondre aux revendications des élèves, parents et personnels déterminé·es et massivement mobilisé·es pour un plan d'urgence pour l'école publique en Seine- Saint-Denis et contre le « choc des savoirs » !

Le gouvernement était prévenu : de nouveau il n'y aura pas de rentrée le 22 avril prochain dans les écoles et les établissements de la Seine-Saint-Denis ! Nous appelons les personnels à poursuivre la grève, à participer massivement à la manifestation (Trocadéro, 13h) et à l'assemblée générale (Bourse du Travail de Paris, salle Croizat, 16h) qui suivra, et à décider de la poursuite de la mobilisation pour le plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, contre le « choc des savoirs ».